



le Bourgneuf
la Forêt

Bulletin n° 16



LANCÉMENT
DU SITE INTERNET

www.lebourgneuflaforet.fr



Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2016

Janvier 2016



SOMMAIRE

Page 2

Le mot du Maire

Page 3-12

Le conseil municipal

Page 13-14

Informations

Page 15

État civil

Page 16

Service Médicaux

Page 17-19

Informations Communales

Page 20

Expression Libre

Page 21

Service Animation

Page 22

Bibliothèque

Page 23-24

Les Écoles

Page 25-32

La vie associative

Page 33

Divers

Page 34

Boîte à idées

Page 35

Commerçants

Page 36

Classe 5

Directeur Publication

Michel FORTUNÉ

Responsable Rédaction

Aurélie VULLO STIENNE

Imprimeur

WIKI impression



LE MOT DU MAIRE

A l'aube d'une nouvelle année, il est de coutume de présenter ses vœux de bonheur et de réussite. C'est ce que j'adresse à chacun(e) d'entre vous sans oublier la difficile fin d'année 2015. La France a été victime d'attentats innommables et nous ne pouvons qu'exprimer notre compassion auprès des familles concernées. Après l'état de choc, le pays a réagi dignement

permettant aux personnes de cultures et de religions différentes de vivre dans un état apaisé, mais où la vigilance doit demeurer.

Pendant deux semaines, la France accueilli la conférence sur le climat dit Cop21 réunissant 195 pays. L'objectif de limiter le réchauffement au-dessous de 2° semble constituer un accord historique pour l'avenir de la planète. Pour cela les pays s'engagent à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et des révisions sont prévues tous les cinq ans, ce qui fixe un cap à long terme. Le travail de la diplomatie française mérite d'être salué.

Les 6 et 13 décembre ont eu lieu les élections régionales. Les régions ont des compétences dans de nombreux domaines et particulièrement le développement économique, la formation, les transports, l'emploi ... Même s'il y a eu plus de votants au second tour, l'absentéisme reste beaucoup trop élevé et chaque citoyen doit se rappeler que voter est un droit mais aussi un devoir. Les résultats nous confirment que seul le réflexe civique national ne suffira pas à calmer les exaspérations.

La réflexion sur l'évolution du territoire avance. La fusion envisagée entre la Communauté d'Agglomération de Laval et la communauté de Communes du Pays de Loiron est en plein débat. Il faut rappeler que notre bassin de vie est celui de Laval, que ce regroupement avait déjà été évoqué lors du précédent schéma et que l'évolution des collectivités prévues dans l'esprit de la loi NOTRE est irréversible. Rappelons aussi que dans les années 2009-2010 le conseil communautaire de la CCPL avait débattu sur l'extension de nouvelles compétences (fiscalité propre, enfance jeunesse) qui n'avaient pas abouties et qui pénalisaient la mise en place de projets nouveaux de même que la préparation à la nécessaire évolution des collectivités territoriales. Le Conseil Municipal amené à se positionner dans des délais très courts a dans sa séance du 30 Novembre, émis un avis favorable à la fusion entre Laval Agglo et la CCPL par 16 oui, 2 non et 1 abstention. J'ai personnellement voté favorablement à la fusion au conseil communautaire et au comité syndical du SCOT car j'ai la conviction que c'est l'avenir du Pays de Loiron.

Nous souhaitons associer largement la population aux réflexions en cours et nous évoquerons donc ce dossier lors de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2016.

Au niveau local, les commissions s'activent pour la préparation du budget 2016. La fonction d'élu est exigeante mais passionnante et trouve sa complémentarité avec les agents territoriaux que je tiens à remercier pour leur implication et leur professionnalisme.

A toutes et à tous, bonne année 2016.

Michel FORTUNÉ



CONSEIL MUNICIPAL JUIN 2015

Absents excusés : Meggie GENDROT ayant donné pouvoir à Michel BOUILLO
Alain LUCAS ayant donné pouvoir à Jean-Yves SALIOU
Secrétaire : Françoise PIAU

ENFANCE – JEUNESSE

* PARTICIPATION AUPRES DE L'OGEC ANNEE 2015 – 2016 et COMMUNES EXTERIEURES

Thérèse LETOURNEAU DORGERE a présenté le coût à l'élève de l'Ecole Publique en 2014 : coût moyen pour 124 élèves de 705.98 €

Cette somme sera reversée pour l'année scolaire 2015-2016 à l'Ecole Saint-Joseph multipliée par le nombre d'élèves finançables sous condition que la charge ASEM atteigne 65 % de la charge ATSEM à l'école publique.

A défaut le forfait sera diminué à hauteur de la différence.

La nouvelle convention pour 3 ans sera signée avec l'OGEC suivant cette condition.

Participation des communes de résidences pour l'accueil des enfants à l'Ecole Publique : concerne principalement les communes non dotées d'école publique et donc s'élèvera à la somme de 797.54 €/élève.

* VALIDATION PROJET EDUCATIF TERRITORIAL ET SIGNATURE CONVENTION

Les écoles de la commune sont passées à la semaine de 4 jours et demi depuis la rentrée 2014/2015 avec le souci de proposer à tous les enfants de 3 à 11 ans des activités de qualité en rapport avec les thèmes de « citoyenneté-environnement », « bien être », « culture » et « sports ».

Le PEDT travaillé au sein du comité de pilotage a pour objectif principal de favoriser l'élaboration d'une nouvelle offre d'activités avant et après l'école et de permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

Avec des axes éducatifs tels que :

-le savoir vivre ensemble en développant coopération, autonomie et bien être,

-donner à nos apprentis l'esprit d'initiative,

-l'éducation aux enjeux de société (réseaux sociaux, citoyenneté, environnement...)

Avec une volonté d'adultes différents dans leur fonction et leurs rôles de se mettre d'accord pour construire un plan d'action basé sur des engagements partagés par tous tels que :

-le développement du vivre ensemble,

-le développement de l'initiative, de l'autonomie

-le développement de l'expression de sa personnalité, de son identité

-le développement de la bonne utilisation du numérique en réfléchissant aux moyens à mettre en place.

Il est signé pour une durée de 3 ans.

*TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE et TAP RENTREE SEPTEMBRE 2015

Restaurant scolaire : le coût de préparation d'un repas est de 6.45 €

Le conseil municipal décide de porter à 3.20 € le prix du repas élève et à 6.10 € pour les enseignants

TAP : deux tarifications

Imposables : 0.50 €/heure

Non imposables : 0.45 €/heure

*ANIMATION 2016 : BOURGNEUF-LA-FOLIE

La CAF a confirmé sa participation à hauteur de 7 310 € sur un budget de 20 000 €. Aussi le Conseil Municipal valide l'organisation de cette manifestation qui aura lieu du 11 au 16 avril 2016.



TRANSPORT SCOLAIRE RENTREE 2015

Le nouveau conseil départemental a décidé de la mise en place à compter de la rentrée 2015 d'un service de transport scolaire pour les familles domiciliées à plus de 2 kms.

Si l'effectif est supérieur à 8, deux circuits seront prévus avec un temps de garderie alternativement le matin et le soir. A l'unanimité, le Conseil Municipal confirme que le forfait garderie sera facturé

AMENAGEMENT

Illuminations : Le Comptoir Français des illuminations est retenu pour la prestation avec pose des illuminations de Noël moyennant 2 800 € TTC. Les motifs seront maintenus en place pendant 3 trois Place de l'Eglise.

ASSAINISSEMENT

Les travaux de réhabilitation, renouvellement, étanchéisation des réseaux sont terminés.

Toutefois, il est constaté qu'une certaine quantité d'eau arrive encore à la station immédiatement après des pluies importantes.

Le diagnostic complémentaire demandé au cabinet IRH fait ressortir quelques travaux à réaliser notamment :

- étanchéisation de regards
 - manchette ou chemisage sur un tronçon rue des Carreaux
 - réfection de canalisations entre le collecteur principal et la boite de branchement de particuliers.
- Il sera pris contact avec l'Agence de l'Eau pour connaître les financements possibles.

SPORT

Forum : Confirmation de l'organisation du forum le 6 septembre 2015 de 9 H 30 à 12 h 30 salle des sports

Terrain de Football : Compliments de la Ligue du Maine lors de leur visite sur l'entretien des terrains et installations en place

Chemins de randonnées : les travaux envisagés de busage et d'amélioration sont programmés le 13 juillet.

BATIMENTS

Le Cabinet LOUVEL de Vitré est retenu pour une maîtrise d'œuvre complète de construction d'un préau à l'école publique et une mission partielle des travaux d'accessibilité aux WC publics Place de l'Eglise.

ECLAIRAGE PUBLIC AIRE DE STATIONNEMENTS

La participation de 7 110 € proposée par le Syndicat d'Electrification est acceptée pour les équipements d'éclairage public sur l'aire de stationnements rue du Trianon.

AVENANT MAITRISE D'ŒUVRE VOIRIE 2015

Un avenant de 2 250 € est confirmé auprès du Cabinet INGERIF en complément du marché initial de maîtrise d'œuvre confié pour la voirie 2015



CONSEIL MUNICIPAL AOUT 2015

Absents excusés : Cécile CHEVREUIL ayant donné pouvoir à Michel FORTUNÉ
Meggie GENDROT ayant donné pouvoir à Michel BOUILLOU
Secrétaire : Roland PAQUET

INSTALLATION CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Monsieur Alain LUCAS et de Véronique LAMBERT candidate venant immédiatement après le dernier sur la liste «Nouveau souffle, nouvel élan pour le Bourgneuf la Foret », Il a été procédé à l'installation de Monsieur Mickaël COLIBET candidat suivant Véronique LAMBERT.
Mickaël COLIBET est désigné membre des commissions communales « Agricole et Assainissement » et « Bâtiments ».

RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés rédigé par la Communauté de Communes du Pays de Loiron a été présenté au Conseil Municipal.
Il est tenu à la disposition du public.

PRISE DE COMPETENCE PAR LA CCPL **Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale**

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite loi ALLUR prévoit que dans les trois ans qui suivent sa publication, les communes membres d'une communauté de communes peuvent transférer la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Considérant l'intérêt d'exercer cette compétence au niveau intercommunal et notamment d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), le Conseil Municipal accepte le transfert de cette compétence.

OFFRE DE VENTE TERRAIN SITUE EN 1 AUH

Après avoir pris connaissance des conditions de vente du terrain appartenant aux consorts POTIN et jouxtant les lotissements d'habitations de La Maltonnière et de la Salais, il est décidé de solliciter une estimation du service des Domaines préalablement à une décision.

SIGNATURE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Une convention d'entretien est signée avec le Conseil Départemental définissant les conditions de réalisation et d'entretien des travaux sur la départementale aux abords de l'aire de stationnements du Trianon.

AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

VOIRIE : travaux supplémentaires « La Fouilletière/La Foucherie » pour un montant de 1 526.50 € HT
AIRE STATIONNEMENTS Le Trianon : rampe d'accès terrain en fond de parking, bordures supplémentaires en pied de talus pour un montant de 1 364.39 € HT

Lecture est faite du courrier de l'Association « Le Trianon » de grande satisfaction pour la création de ce parking à proximité du cinéma.

VESTIAIRES :

Avenant lot 9 – Chauffage ventilation 1 142.00 € HT
Avenant lot 8 – plomberie sanitaires 818.64 € HT



ETUDE CHEMIN LA GUERETTERIE

Le contrat d'étude est confié au cabinet INGERIF pour un montant d'honoraires de 250 € HT pour une étude d'amélioration de la visibilité à la sortie du chemin de la Guéretterie.

ENFANCE JEUNESSE

TAP : il est conseillé aux parents d'inscrire les enfants sur des jours fixes par période afin de permettre à l'enfant de bénéficier de continuité dans l'activité proposée.

Service civique : il est décidé la mise en place du dispositif du service civique au sein de la commune pour une mission éducative et environnemental autour du restaurant scolaire avec des activités favorisant la sensibilisation à la consommation responsable, la culture de la cuisine etc...

SPORT ET RANDONNEES

Organisation pour la 1^{ère} fois d'un forum des associations le 6 septembre à la salle des sports : manifestation de découverte de la vie associative locale autour du sport, la culture, la petite enfance etc...

Chemin de randonnée de la Vigne à la RD 123 (route de la Baconnière) : travaux d'amélioration du chemin par l'entreprise Jean-Claude VERRIERE et la participation de bénévoles.

70 participants à la randonnée chants/danses du 21 août

OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

Une autorisation d'occupation d'une partie de la Place de la Tannerie a été donnée au Crédit Agricole pour l'installation temporaire de bureaux en modules le temps des travaux de l'Agence Place de la L'Aca-cia moyennant une contribution de 100 €/mois.

FORMATIONS DES ELUS et EXAMEN DES QUESTIONS ORALES

Le Conseil Municipal a fixé par délibération les conditions du droit à la formation des conseillers et son financement.

De même il est précisé que les questions orales à poser en assemblée devront être adressées au Maire par écrit au moins deux jours avant une séance.

QUESTIONS DIVERSES

Une vente de bois a été acceptée à traiter au prix de 10 € le stère

Une table adaptée handicap a été vendue 300 € à lamairie de Saint-Berthevin

Des mouvements et ouvertures de crédits au budget principal ont été votés pour des écritures réelles et d'ordre



CONSEIL MUNICIPAL SEPTEMBRE 2015

Absents excusés : Jean-Luc DELLIERE ayant donné pouvoir à Michel FORTUNÉ
Stéphanie HERVAGAULT

Jean-Yves SALIOU ayant donné pouvoir à Mickaël COLIBET
Secrétaire : Cécile CHEVREUIL



RAPPORT ANNUEL 2014 SUR L'EAU et L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Gilbert FAUCHARD, vice président du SIAEP a rappelé la nouvelle constitution du Syndicat Centre Ouest Mayennais, les volumes produits et vendus, les prix de l'eau sur les 4 ex syndicats, les recettes, l'encours de la dette 2014, les travaux 2015 et prévus en 2016 ;

François BERROU, responsable Assainissement collectif a donné les informations relatives à 2014 : 560 usagers pour une facturation de 42 171 m³, les travaux réalisés en 2014, l'encours de la dette et la suite envisagée après le diagnostic complémentaire réalisé début 2015,

Le tarif global de la facture d'un usager consommant 120 m³ passe de :

	1/1/2014	1/1/2015
EAU	370.93	370.85
ASSAINISSEMENT	233.55	237.45
EAU + ASSAINISSEMENT	604.48	608.30

Soit un prix théorique du m³ EAU + ASSAINISSEMENT pour un usager consommant 120 m³ : 5.07 €

Le Conseil Municipal a pris acte de ces rapports qui sont mis à la disposition du public.

Tarifs assainissement au 1^{er} janvier 2016

	A ce jour	au 1 ^{er} janvier
2016		
	HT	HT
Prime fixe semestrielle	29.33	29.92 €
M3 de 0 à 65 m3.....	1.12	1.14 €
M3 au delà de 65 m3	1.01	1.03 €

Soit une facture de 241.38 € TTC pour un usager consommant 120 m³

Travaux réhabilitation réseaux et renouvellement canalisation rue des Mées

Le montant total de l'opération s'est élevé à 133 874.95 € HT sur lequel seront versées les aides de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental.

Des recherches d'infiltration d'eaux parasites seront maintenues courant de l'hiver par le service technique.

PERMIS DE RECHERCHE DE MINES

La Préfecture a transmis un dossier concernant le souhait de la société SGZ France d'obtenir un permis exclusif de recherches de mines couvrant 26 communes dont le Bourgneuf-la-Forêt en prévision de recherche de métaux : l' antimoine mais aussi l'Or, l'Argent, le Plomb, le Zinc, le Germanium, l'Indium. Le conseil municipal n'a pas d'avis défavorable à émettre sans toutefois en délibérer.

FISCALITE et TAXE D'AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal,
Maintient les délibérations fiscales prises antérieurement

Maintient le taux de la taxe d'aménagement à 1% -

Des simulations d'augmentation ont été présentées à +0.20 - +0.25 - +0.50 à titre de participation aux frais d'instruction des documents d'urbanisme que doit supporter la commune depuis le 1^{er} juillet dernier auprès de Laval Agglomération.

Le coût annuel estimé à environ 8 400 € sera donc supporté intégralement par le budget communal

AGENDA D'ACCESSIBILITE

Le Conseil Municipal a validé la programmation et le phasage annuel des travaux sur les trois prochaines années des bâtiments : Mairie, Ecole Publique, Eglise, Bibliothèque, Trésorerie Principale, WC publics et garderie.



Les locaux Foyer des Jeunes, ex mairie sont en étude d'affectation –
La salle polyvalente (ERP 3) et les bâtiments du terrain de football détiennent les attestations de conformité.

CLOTURE BUDGET LOTISSEMENT DE LA HAUTE MAISON

Toutes les écritures concernant ce lotissement étant passées, il est décidé la clôture de ce budget

MISSION MODIFICATION REGLEMENT DU LOTISSEMENT DE « La Beulotière »

Le cabinet Ouest Am' maître d'œuvre de l'opération du lotissement de « La Beulotière » est missionné pour un montant d'honoraires de 2 625.00 € HT pour travailler sur des modifications à apporter au règlement et plaquette du lotissement.

TARITS 2016 et PRIME DE FIN D'ANNEE

Les tarifs communaux 2016 et la prime de fin d'année des agents territoriaux 2015 sont augmentés de 1.50 % (tableau des tarifs annexé)

AVENANTS AU MARCHES TRAVAUX VESTIAIRES TERRAIN DE FOOTBALL

-lot 2 – démolition – maçonnerie – Entreprise PREVOSTO	+428.00 € HT
-lot 3 – Charpente-bardage – Entreprise Jacques FOUGERES	+ 968.00 € HT
-lot 5 – menuiseries extérieures – Entreprise BONDIS	+ 566.00 € HT
-lot 8 – plomberie – sanitaire – Entreprise GAUTIER	+ 566.45 € HT

ACQUISITION ET VENTE VEHICULE

Un véhicule utilitaire d'occasion « JUMPY » est acheté à destination du service technique pour un montant de 11 335.56 € TTC

Le véhicule express est vendu pour un montant de 300 €.

CONVENTION FINANCIERE AVEC FAMILLE RURALES : Centre aéré de juillet

La participation de la commune pour 2015 par jour enfant passe de 4 € à 4.16 €.

Le conseil municipal déplore la baisse des effectifs

2013 : 544 jours enfants

2014 : 416 jours enfants

2015 : 290 jours enfants

CONSEIL MUNICIPAL OCTOBRE 2015

Absents excusés : Jean-Luc DELLIERE ayant donné pouvoir à Michel FORTUNÉ

Aurélie VULLO STIENNE ayant donné pouvoir à Michel BOUILLOU

Mickaël COLIBET ayant donné pouvoir à Jean-Yves SALIOU

Secrétaire : Thérèse LETOURNEAU DORGEREécicle CHEVREUIL

SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Conformément à la loi de réforme des collectivités et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) il a été présenté devant le Conseil Municipal le schéma de mutualisation proposé par le Président de la Communauté de Communes du Pays de Loiron.



La mutualisation qui peut prendre diverses formes, permet la mise en commun, par des communes et l'EPCI de personnels, de moyens, d'équipements, de matériels.

Le Conseil Municipal a donc validé les missions et services existants à savoir : groupement d'achats, mise en place de formations communes, logiciels, matériel en commun, mise à disposition d'agents, instruction des sols. Il a émis le souhait de la mise en place d'un service de maintenance et d'assistance informatique auprès de tous les parc et services des communes et que soit possible des regroupements de collectivités pour des missions de maîtrise d'œuvre en voirie depuis la suppression de cette assistance par les services de la DDT.

PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITES DU SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN

Les activités et travaux réalisés en 2014 par le Syndicat de Bassin du Vicoin qui comprend 18 communes sont présentés.

Dans le cadre du Contrat Territorial des Milieux Aquatiques (CTMA) il est prévu l'aménagement du plan d'eau de Morfelon ainsi que des travaux d'amélioration du lit du ruisseau et des berges du ruisseau du Coudray.

Pour le contournement de Morfelon, des négociations d'acquisition foncière sont en cours.

SUBVENTIONS CLASSES DE MONTAGNE et DECOUVERTE AUPRES DES ECOLES

Une participation communale est attribuée à hauteur de

172 €/élève à l'Ecole Publique « les milles mots » pour un séjour montagne des élèves de CM (1/3 du plafond DE 516 €)

86 €/élève à l'Ecole Privée Saint-Joseph un séjour découverte « Pratiques sportives et savoir vitre ensemble » des élèves de CE et CM (1/3 du plafond de 258 €)

TRAVAUX ECLAIRAGE RUE DE BRETAGNE et PARC DE MORFELON

Un éclairage du Parc de Morfelon et de la rue de Bretagne est nécessaire aux utilisateurs du terrain stabilisé.

Les devis du Syndicat d'Electrification pour l'éclairage sur domaine public et de Elitel Réseaux pour une intervention sur le domaine privé de la commune d'un montant global estimé à 11 000 € sont validés par un vote 16 oui et 3 abstentions.

CONVENTION DE SIGNALISATION AIRE DE COVOITURAGE

Dans l'optique de favoriser le développement du covoiturage en Mayenne par le Conseil Départemental, Il est proposé le parking de la Tannerie qui sera recensé en tant que tel et une convention est signée avec la commune définissant les modalités administratives, techniques et financières et proposant le parking de la Tannerie

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

La commune a la possibilité de déposer auprès de la Préfecture deux dossiers de demande d'aide au titre de la DETR pour différents types d'opérations.

Aussi, il est décidé que le dossier travaux accessibilité bâtiments soit porté en priorité 1 notamment pour la mairie, l'école, les WC publics Place de l'Eglise et les locaux de la garderie.

Le dépôt d'un 2^{ème} dossier restera à confirmer à la réunion de novembre.

Bâtiments : l'installation d'un WC a été réalisée à la sacristie ainsi que la pose de deux radiateurs. Une peinture des murs sera effectuée par le service technique.

Il est validé le remplacement des menuiseries extérieures à la cuisine du restaurant scolaire devenues vétustes et difficiles à ouvrir : une consultation d'entreprise sera demandée.



LOTISSEMENT DE « La Beulotière »

Le Conseil Municipal est informé de la rencontre auprès du Service d'Architecture et du Patrimoine et le Cabinet Ouest Am' tendant à modifier certaines prescriptions du règlement et plaquette du lotissement de « La Beulotière ».

Des propositions écrites de modifications seront transmises auprès de l'ABF.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : Solidarité intercommunales »

Le Maire a rendu compte de la réunion du 21 octobre à la Communauté de Communes relative à la loi NOTRe sur l'organisation des territoires, des structures existantes et des nouvelles compétences par les communautés de communes d'ici 2020.

Le projet de schéma de coopération intercommunale a été transmis à toutes les communes qui disposent de deux mois pour en délibérer. Le conseil en débattra en séance plénière avant décision en conseil fin novembre.

CONSEIL MUNICIPAL NOVEMBRE 2015

Absents excusés : Jean-Luc DELLIERE ayant donné pouvoir à Michel FORTUNÉ
Secrétaire : Aurélie VULLO STIENNE

COURRIER A LA MAISON D'ACCUEIL – PRESENCE DE PIGEON SUR BÂTIMENT

Suite au courrier de Mesdames BLANCHET et HATTE, présidentes de la Maison d'Accueil, sollicitant la commune pour prendre les mesures nécessaires au problème de présence des pigeons sur leur bâtiment, la commune s'est engagée à prendre contact avec le technicien du FDGDON afin d'organiser une rencontre.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTER-COMUNALE 2015

Dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI), le préfet a sollicité l'avis de la commune sur l'évolution des structures (communauté de communes, syndicats).

Le Conseil Municipal,
CONSIDERANT

- La nécessaire évolution des collectivités territoriales prévue dans l'esprit de la loi NOTRe,
 - Que la proposition de fusion de la Communauté de Communes de Loiron avec la Communauté d'Agglomération de Laval avait déjà été évoquée lors du précédent schéma
 - L'évolution engagée du financement des collectivités territoriales,
- Malgré,
- dans les années récentes, le manque d'extension des compétences et d'évolution de la fiscalité commune au niveau de la CCPL, préjudiciable à la mise en place de projets nouveaux et à la préparation de la nécessaire évolution des collectivités territoriales,
 - Le calendrier peu favorable à une préparation suffisante en amont par les différents acteurs et la population concernés

A EMIS un avis favorable à la fusion évoquée dans le projet du SDCI entre la CCPL et la CAL (16 OUI, 2 NON, 1 ABSTENTION),
et à l'unanimité au scénario 2 relatif au regroupement des syndicats d'eau potable et d'assainissement, ainsi qu'à l'exercice de la compétence GEMAPI au niveau des bassins versants.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel du service d'assainissement non collectif pour l'année 2014 et dont la compétence relève du Syndicat Centre Ouest Mayennais. Il est mis à disposition du public en mairie.

SORTIE D'INVENTAIRE ANCIENNE STATION D'EPURATION

Le Conseil Municipal a décidé d'amortir sur 7 ans la sortie de l'ancienne station d'épuration, portée à l'actif pour une valeur de 106 281.07 €. Chaque année les crédits nécessaires aux écritures comptables seront inscrits au budget et le Maire est autorisé à émettre les mandats et titres correspondants.

CONTRAT D'ASSISTANCE EXPLOITATION STATION D'EPURATION

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer le contrat d'intervention avec VEOLIA EAU, d'une durée de trois ans, pour assurer un accompagnement sur la base d'un passage par trimestre moyennant une rémunération forfaitaire dont la valeur de base au 1^{er} janvier 2016 est de 1961 € HT/semestre.

Le contrat pourra être renouvelé deux fois une année par tacite reconduction sans que la durée totale ne puisse excéder 5 ans. Le contrat pourra prendre fin de plein droit en cas de délégation du service d'assainissement collectif ou de transfert de compétence.

CONTRAT D'HONORAIRES INGERIF ETUDE ALLEE PIETONNE rue Saint-Gilles et MAITRISE D'ŒUVRE VOIRIE 2016

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire :

- à signer le contrat d'honoraires d'un montant de 1050€ HT – 1260€ TTC auprès du cabinet INGERIF pour une mission de levé topographique et d'étude du projet d'aménagement de l'allée piétonne rue Saint-Gilles.
- à signer le contrat à intervenir avec le cabinet INGERIF pour une mission de maîtrise d'œuvre de la voirie 2016 sur trois communes : Le Bourgneuf-la-Forêt, Bourgon et Launay-Villiers pour un montant global de travaux estimé à 150 000€ TTC.

La part d'honoraires affectée à la commune du Bourgneuf-la-Forêt s'élève à 5 548 € TTC

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENFANCE JEUNESSE : Courrier Préfet convention OGEC

Le Conseil Municipal a abrogé la délibération du 22 juin 2015 n°2015-06-45 ayant pour objet « PARTICIPATION AUPRÉ DE L'OGEC Année Scolaire 2015/2016 – Signature Convention Triennale 2015 – 2018 » pour faire suite à la demande de Monsieur le Préfet.

Le Conseil Municipal a fixé le forfait de l'élève à 705.98€, à reverser au titre de l'année 2015-2016 auprès de l'OGEC, multiplié par le nombre d'élèves financiables.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la nouvelle convention avec l'OGEC d'une durée de 3 ans. Le forfait à l'élève sera revu chaque année par délibération du Conseil Municipal en fonction des dépenses réelles faites à l'Ecole Publique l'année N-1.

PREAU ECOLE ET COMPTE RENDU DE LA COMMISSION BATIMENTS

PREAU : Le Conseil Municipal demande une estimation pour la solution du préau venant en appui à la couverture des classes maternelles d'après l'esquisse retravaillée par le cabinet LOUVEL pour un projet de 55 et 70m². La demande d'installation d'un « auvent » déroulable sur le bac à sable va également être étudiée.

CUISINE RESTAURANT SCOLAIRE : Les travaux d'isolation des menuiseries extérieures du restaurant sont confiés à l'entreprise FOUGERES pour un montant de 4864.20€ TTC.

COMPTE-RENDU COMMISSION AMENAGEMENT



Les parterres de la mairie et de l'entrée de Morfelon seront étoffés par l'ajout de plants, vivaces. Des bulbes ont été plantés dans le parterre pédagogique situé derrière la Trésorerie pour un fleurissement en mars/avril. Ils seront remplacés par des plantes annuelles.

Le secteur enfant dans le cimetière sera couvert sur environ 88m² de tapis de sédums pour un montant de 2226.40 € TTC.

ACQUISITION DE MATERIEL : LITS GARDERIE, PHOTOCOPIEURS

L'achat de dix lits et d'un chariot a été confirmé pour un montant de 448.95€ TTC.

Le Conseil Municipal a retenu les propositions de RICOH France pour l'achat d'un photocopieur équipé d'une suite logicielle (4 365.60 € TTC) et assorti d'un contrat de maintenance de 20 trimestres à destination de la mairie. L'actuel photocopieur de la mairie sera transféré dans les locaux de l'école publique.

AVIS DES DOMAINES POUR TERRAIN à la Haute-Maison

Le service des Domaines consulté a estimé le terrain classé à urbaniser de la Haute Maison à :

48 000€ pour la partie Est de 17 000m² soit 2.82€/m²

Ou 64 000€ pour l'emprise totale de 20 000m² soit 320€/m²

Une proposition d'achat sera faite à hauteur de ces montants auxquels s'ajouteront les frais de négociation et d'acte.

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES BUDGET PRINCIPAL ET LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Le Conseil Municipal a validé les ouvertures de crédits pour les écritures de travaux en régie sur le budget principal et pour des écritures de stocks sur le lotissement de la Beulotière.

MISE EN PLACE CONCESSION DE STATIONNEMENT

Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer une convention de concession de stationnement avec la société GAUTIER-CONCEPT pour l'utilisation d'une place de stationnement dans le parking Place de l'Eglise pour une durée de 15 ans. La redevance annuelle sera de 30€.

COMPTE-RENDU COMMISSION ORGANISATION DES VOEUX

L'ensemble de la population est invitée à la cérémonie des vœux prévue le mardi 12 janvier 2016.

AVIS SUR NOUVELLE COMPOSITION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la nouvelle composition du Conseil Communautaire du Pays de Loiron. Le nombre de membres passe de 30 à 29 dont 3 représentants pour le Bourgneuf-la-Forêt.

TRANSFERT DE COMPETENCE RESEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour le transfert de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques. Il autorise la CCPL à adhérer au syndicat mixte départemental compétent en la matière.

INFORMATIONS

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Mardi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Mercredi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Jeudi 8 H 30 à 12 H 30 - /
Vendredi 8 H 30 à 12 H 30 - 14 H à 18 H
Samedi 9 H à 12 H 00 /



Fermeture le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires

Tél : 02.43.37.71.08 Fax : 02.43.37.11.36

e-mail : mairiebourgneuf.la.foret@wanadoo.fr

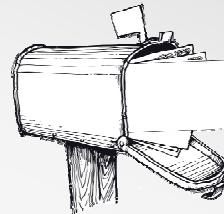
Service Animation 1er étage : Yann DAOUDAL 02.43.37.78.17

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

(locaux de la Mairie - 45 rue Principale)

Tél : 02.43.01.06.37

Lundi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Mardi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Mercredi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Jeudi 9 H à 12 H 00 - /
Vendredi 9 H à 12 H 30 - 14 H à 17 H 15
Samedi 9 H à 12 H 00 /



Fermeture le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires

PERMANENCE à la Mairie

Salle des Permanences - 1er étage

Assistante Sociale

Sur rendez-vous au 02.43.59.99.00

Tous les mardis matin
De 10 h 00 à 12 h 00

PERMANENCES Week end

En cas de nécessité absolue, un numéro est à votre disposition



07.76.71.83.81



Horaires BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (dès septembre)

« Plaisir de Lire » 2, rue du Stade

Lundi 15h45-18h30
Mercredi 15h -18 H 30
Vendredi 15h45 -18 H 30
Samedi 10 H -12 H



Tél : 02.43.37.76.32

REGLEMENTATION BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis et mercredis

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés

de 10 h à 12 h



BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental (RDS) interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. A ce propos, l'**article 84** stipule clairement que

« le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou est interdite ». Les déchets végétaux sont des déchets ménagers, fermentescibles, et la valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.

Les horaires de la déchèterie de Port-Brillet sont les suivants :

Lundi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

Mardi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18h

Mercredi : .. 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

Jeudi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

Vendredi : ... 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

Samedi 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h



TRESORERIE PRINCIPALE

**9 RUE DES MEES
53410 LE BOURGNEUF LA FORET**

Lundi de : de 09:00 à 12:00

Mardi de : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00

Mercredi de : de 09:00 à 12:00

Jeudi de : de 09:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00



Naissances



Noann GUÉROT	3, rue de la Vigne	02.06.15
Eloïse REUZÉ	13, bd des Marronniers	06.06.15
Maddy MARTIN	6, rue de la Tannerie	28.06.15
Thaïs JALLU	19 rue de Fougères	02.08.15
Taylor DAVID	Le Bois Joly	04.09.15
Margot LETISSION	18, rue St-Gilles	17.09.15

Mariages



Aurélia BIRR et Sébastien ROBERT	20.06.15
Catherine MARION et Mickaël GIRARD	27.06.15
Marine FERVEL et Guillaume BEAUPERE	04.07.15
Odile SAULNIER et Bertrand MONTRON	13.07.15
Carine FOUBERT et Christophe GONZALEZ	22.08.15
Isabelle GENOUEL et Thierry GOUGEON	19.09.15
Joseph BEUNAICHE et Larysa YATZUK	21.11.15

Décès



Georgette PELLETIER ép. BANNIER	Maison d'Accueil	04.06.15
Roland JAVELLE	28, rue des Glycines	07.06.15
Marie COQUILLARD vve COMMERE	9, rue des Carreaux	14.06.15
Virginie HANIL vve PANNETIER	Maison d'Accueil	01.08.15
Micheline CLAVREUL	Maison d'Accueil	10.08.15
Jeanne GESLIN	Maison d'Accueil	18.09.15
M-Thérèse GEORGET vve GROUSSARD	Maison d'Accueil	22.09.15
Marie VEILLEROBE vve LUCIEN	Maison d'Accueil	05.10.15
Jacques FOURNIER	5, Place de l'Eglise	15.11.15



Services médicaux

Médecin généraliste

Dominique DUVAL

5, rue St-Gilles

02.43.69.82.78

Ostéopathe

David ALCOCK

12, rue des Chevaux

07.82.07.11.64

Médecin Homéopathe

Pierre EMANUELÉ

24, rue du Haut Beauvais

02.43.37.71.03

Kinésithérapeute

Mickaël JAMELOT

12, rue des chevaux

06.16.37.85.97

Infirmière libérale

Nadège MICHINIAU

6 rue des Poiriers

02 43 02 67 01

Ambulance

Braneyre

Rue des Chevaux

02 43 37 15 23

Défibrillateur



Le magasin « Super U » vient de faire l'acquisition d'un défibrillateur, appareil qui permet de délivrer un choc électrique externe à une victime en situation d'arrêt cardiaque.

Une Équipe de 10 personnes est formée depuis quelques années en SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) pour pouvoir utiliser ce genre d'appareil.

Il est situé à l'accueil du magasin et il peut être intéressant que la population soit au courant de son existence en cas d'urgence.

INFORMATIONS COMMUNALES



Cérémonie anniversaire du 11 Novembre.



Mercredi matin, lors de la cérémonie anniversaire du 11 novembre au monument aux morts, associant les communes du Bourgneuf la forêt et Launay-Villiers, le lieutenant-colonel Gérard Dennetère a remis la médaille d'honneur du porte drapeau à Marcel Lemée et à André Bézier, soit la plus haute distinction remise pour plus de trente ans de dévouement.

Les nouveaux locaux du stade inaugurés



Samedi 28 novembre 2015, a eu lieu la remise des clés des bâtiments du terrain de football. Celle-ci a débuté par un match des moins de 18 ans face à Louverné. En présence du Cabinet Jaouen, architecte à Port-Brillet, missionné pour les travaux, une visite du club-house et des vestiaires rénovés et mis aux normes a été faite.

L'ensemble des locaux représente 150 m², aux couleurs de l'Association sportive du Bourgneuf. La surface vitrée du club-house permet de suivre les matchs en restant à l'abri.

Le club compte 150 licenciés, dont 80 jeunes, une équipe féminine en entente avec Ernée, des équipes jeunes en entente avec Le Genest et Saint-Ouen et une équipe vétérans en entente avec Saint-Ouen. Le label de l'école de foot a été renouvelé deux fois.



De nouvelles bornes de tri installées

Depuis début octobre, la Communauté de communes du Pays de Loiron déploie un nouveau dispositif de bornes de tri.



Les premiers points-tri avaient été installés dès 1998 sur le territoire intercommunal, lors du lancement du geste tri en France, initié par Eco – Emballages. Depuis, et c'est le signe de l'attractivité du territoire de la Communauté de communes, le nombre d'habitants du Pays de Loiron n'a cessé d'augmenter. Ce sont les raisons pour lesquelles, les élus communautaires ont privilégié le renouvellement et le renforcement du maillage des points-tri.

Le parc comprendra 64 points tri, contre 50 avant cette opération. Ce sont 228 nouvelles bornes (130 aériennes qui seront toutes renouvelées et 88 bornes enterrées) qui seront réparties sur le Pays de Loiron.

lus pratiques et plus accessibles, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les enfants, les bornes de tri enterrées s'intègrent également parfaitement au centre-bourg.

Concernant, Le Bourgneuf-la-Forêt, les bornes enterrées ont été implantées place de la Tannerie (nouvel emplacement).

Forums des associations



Le premier forum des associations a eu lieu le 6 septembre 2015 avec une bonne participation des associations sportives, sociales, culturelles de la commune et quelques une du Pays de Loiron.

Cette manifestation conviviale a pour but de faire connaître les associations et de pouvoir échanger sur leur activités respective.

Des démonstrations sportives, une buvette et une expositions photos agrémentaient cette sympathique matinée.

Après une bilan positif et malgré une petite influence (mais c'était une première), l'ensemble des associations et la municipalité souhaitent renouveler cette journée.

Aussi vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas :

Dimanche 4 septembre 2016
De 10h à 13h
Salle polyvalente route de Vitré.
2ème Forum des associations

Meilleurs vœux
La commission Sport.



Le nouveau site de notre commune depuis le 13 novembre

Découvrez le nouveau site de notre commune.
Consultable sur vos appareils connectés à internet...

Vous trouverez les actualités de la commune, la présentation
de votre conseil municipal, les projets en cours,
les annuaires entreprises et associatifs,
les programmes enfance/jeunesse, menu cantine,
les démarches administratives ...
Vous pouvez aussi nous contacter et télécharger des documents...

Vous trouverez dès le jeudi soir les nouveaux menu de la cantine,
Et régulièrement des infos sur la commune.

Sandra, stagiaire à la mairie



EXPRESSION LIBRE

LISTE NOUVEAU SOUFFLE NOUVEL ELAN

Cette fin 2015 aura été marquée par des évènements tragiques et nous ne pouvons que témoigner notre compassion aux parents et proches des victimes et notre indignation face à ces attaques insensées et meurtrières revendiquées par des barbares islamistes.

Il est toutefois regrettable que des mesures de protection et de répression adéquates n'aient pas été mises en vigueur dès les attentats de janvier.

Alain LUCAS a quitté le conseil municipal en Aout 2015 et a été remplacé par Mickael COLIBET .Bienvenue à Mickael qui retrouve une place qu'il avait déjà occupée dans le mandat précédent et merci à Alain qui a apporté sa contribution au développement de la commune durant plus de deux mandats. Ses fonctions professionnelles et des investissements qui nécessitent une présence de tous les instants empêchent Alain de poursuivre son action au sein du conseil mais il est tout aussi important pour notre économie locale que des entrepreneurs s'installent et investissent .Nous lui souhaitons épanouissement et réussite.

Comme nous l'avions mentionné dans le bulletin précédent, nous estimons que la Communauté de Communes du Pays de Loiron dispose en son sein du potentiel nécessaire et suffisant à son développement ; accélérer le transfert des compétences pourquoi pas !

En élargir le champ d'action, pourquoi pas !les succès emportés dans les domaines de l'économie et de la culture peuvent et doivent servir de modèles.

Le conseil Communautaire a validé qu'une réflexion, dans le cadre d'un séminaire commun doit être menée rapidement, afin de définir les axes de développement du Pays de Loiron.

Mais il est hors de question pour nous d'accepter une fusion avec la Communauté d'Agglomération de Laval comme le souhaite l'Etat à travers ce que propose le préfet. Le préfet avait saisi l'opportunité de la création d'une commune nouvelle Saint Berthevin Le Genest, faisant passer le seuil du pays de Loiron sous la barre des 15000 habitants, pour rendre obligatoire un rapprochement avec la CAL.

L'aurait-il proposé si cette option n'avait pas été évoquée ? Saint Berthevin et Le Genest n'ont pas donné suite à leur projet rendant de facto cet élément déclenchant caduc. Le conseil communautaire du 26 Novembre, par 22 voix sur 30 a repoussé cette proposition de fusion et à ce jour, sans préjuger de la suite, il est probable que la CAL n'y soit pas non plus favorable.

Il nous apparaîtrait véritablement antidémocratique que le préfet passe outre si au moins 2/3 des communes s'opposaient à ce rapprochement.

Le conseil municipal du 30 Novembre s'est prononcé majoritairement en faveur de cette fusion, suivant en cela la position du maire. C'est ce que nous appellerons la discipline de liste. Nous ne pouvons que le regretter ; nous ne sommes pas certains que les préoccupations de nos concitoyens et leur attachement aux structures de proximité aient été réellement prises en compte dans ce choix. Par ailleurs, constatons que le législateur est capable de bon sens.

Le maire a dû se résoudre à abroger une délibération portant sur les modalités de répartition du financement de l'école saint joseph. Celle-ci n'était en effet pas conforme à la loi. C'est une sage décision ; Il eut été vain de s'engager dans un combat perdu d'avance.

Nous terminons l'année 2015 en ayant délibéré sur une proposition de mutualisation de conseils de voirie avec 2 autres communes.

C'est pour l'avenir un moyen de faire des économies d'échelle. Ceci est conforme à la volonté du Conseil Communautaire qui encouragera ces principes de mutualisation.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016

Jean Yves SALIOU

Françoise PIAU

Michael COLIBET

Service Animation



Le service animation propose des activités aux enfants de la commune, en fonction de leur âge et de la période de l'année.

Pendant la période scolaire, les enfants des 2 écoles primaires peuvent profiter des activités collectives proposées par les animateurs TAP.

Celles-ci sont classées en 5 thématiques : multisports, loisirs, culture, environnement/citoyenneté et détente/bien-être. Lors des 1^{ère} et 2^{ème} périodes, vos enfants ont par exemple joué sur le thème de la mer, ont bricolé sur l'automne, ont fait des jeux sur les risques domestiques.

Ils ont aussi profité de l'éveil musical, du tennis de table, des projets « Kamishibai », des films, de l'origami, des mots mêlés, des jeux de courses, des randonnées, des jeux calmes... La liste n'est pas exhaustive ! Voici un exemple chez les plus petits : les enfants ont construit un livret sur l'automne avec des dessins, du collage et des jeux divers...

Toujours pendant la période scolaire, les enfants peuvent aller à Passerel'Loustics après les TAP.

Pendant les petites vacances scolaires, Noëlle et Mélina proposent des animations aux 4-10 ans dans le cadre de Croq'Loisirs.

Yann propose lui un programme aux 11-17 ans (envoi par la poste, sauf pour les vacances de Noël ou l'envoi ne se fait que par Mail).

Pendant les grandes vacances, l'équipe d'animateur propose notamment un séjour. Cette année, nous découvrirons la région de Volvic.

Enfin, préparez-vous à une semaine endiablée du 12 au 16 avril 2016. En effet, Le Bourgneuf-La-Folie est de retour ! Avec un programme très complet que vous découvrirez courant janvier...

Voici quelques animations pour vous mettre l'eau à la bouche : grande tyrolienne, animation cheval, spectacles de musique, animations autour du handicap, diffusion au cinéma Le Trianon des films sur le langage des signes réalisés par les enfants lors des TAP (groupe 4 école publique et groupe 3 école St Joseph). Mais aussi du Torball, du Dodgeball, des grands jeux en bois, des jeux vidéo, des spectacles de magie (voir photo), un spectacle de théâtre d'improvisation, une parade dans les rues du village...



Contact : Yann DAOUDAL
Bureau : 1^{er} étage mairie, 45, rue principale,
53410 LE BOURGNEUF LA FORET
Tel : 02-43-37-78-17
IMPORTANT : Mail : animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr

Le Mail est le moyen le plus utilisé par Yann pour faire passer les infos...
IMPORTANT : pour participer à au moins une activité, il faut être à jour de sa cotisation annuelle.
Paiement possible en espèces, chèques vacances, tickets CAF et MSA.
Il n'y a pas de temps d'accueil. Le service « Jeunesse » ne fonctionne que pendant les temps d'animations.



La bibliothèque

Soirée Lecture “Halloween”, 28 octobre :

Le mercredi 28 octobre, la bibliothèque organisait une première soirée contée. Quelques jours avant Halloween, une vingtaine de personnes ont pu déguster des bonbons en écoutant des histoires de sorcières et de fantômes lues par des membres de l’équipe de la bibliothèque. Petits et grands sont repartis ravis espérant voir ce genre de soirées renouvelées.

Apéro-Polar, 4 novembre :

Dans le cadre des animations “Sang pour sang polar” organisées par le réseau des bibliothèques du Pays de Loiron, l’équipe de la bibliothèque avait convié les lecteurs de romans noirs et autres thrillers à un “Apéro-polar” au cinéma Le Trianon (*photo*). Chacun a pu partager ses lectures ou écouter les commentaires des autres participants tout en dégustant les bonnes choses produites par les producteurs environnant. La soirée s’est poursuivie par la diffusion du film THE TOWN (de et avec Ben Affleck).



Quelques dates à noter en 2016 :

Mercredi 10 février : atelier encrage “Encreur un super-héros” par Julien Hugonnard-Bert, encreur professionnel. Atelier tout-public, à partir de 12 ans, gratuit sur inscription. Cet atelier s’inscrit dans le cadre des animations autour des Reflets du cinéma sur les Etats-Unis.

Samedi 2 avril : le réseau des bibliothèques du Pays de Loiron organise un car pour se rendre aux Rencontres BD à Changé assister à la remise du prix Bull’Gomme53. Gratuit, sur inscription auprès de la bibliothèque.



Les écoles

L'école publique « Les Mille mots »

L'école publique accueille 104 élèves depuis septembre et 6 nouveaux élèves feront leur première rentrée en janvier. Les 110 élèves sont répartis sur 5 classes : TPS-PS-MS, GS-CP, CE1, MS-CE2 et CM1-CM2. Depuis l'an dernier, les horaires de classe sont les suivants du lundi au vendredi de 9h à 12h et les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 15h45.

Les élèves peuvent participer aux TAP (Temps d'Activités Pérисcolaires) animés par les agents municipaux les lundi, mardi et jeudi, de 15h45 à 16h45. Différents thèmes d'animation ont été répartis sur la semaine.

Chaque période une partie des élèves peut également bénéficier des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Ces dernières, mises en place les mardis ou jeudis, sont encadrées par les enseignantes de l'école et peuvent être de 2 ordres :

- soutien scolaire pour les GS, CP, CE1 et CE2
- projet d'alimentation du site Internet pour les CE2, CM1 et CM2

Voici l'adresse du nouveau site internet de l'école :

www.1000mots.jimdo.com

Depuis la rentrée, 3 classes sont équipées en Vidéo Projecteur Interactif (VPI). Cela révolutionne la manière de travailler en classe avec un gain de temps et de précision (analyse de documents par exemple) et cela permet aussi de captiver les élèves qui apprécient l'investissement réalisé par la municipalité.



L'année scolaire est déjà bien entamée et les différentes activités se sont mises en place :

- 2 sorties au cinéma par classe par an
- Déplacements au théâtre de Laval pour voir des spectacles de JMF.
- Spectacles de la Communauté de Communes de Loiron
- Déplacement à la bibliothèque municipale 1 à 2 fois par mois

Dès la rentrée, l'ensemble des élèves de la Grande Section au CE1 s'est rendu à la piscine d'Ernée, et ceci pendant 9 séances.

Le premier trimestre a été consacré, pour les élèves de la TPS au CE2, à un travail sur les arbres, la forêt et ses animaux. Suite à une sortie dans la forêt de Port Brillet, ils ont appris à reconnaître quelques arbres et leurs fruits. Certains ont construits des herbiers, des mémorys de feuilles... Ce thème permet de réaliser de nombreux travaux en arts visuels.

Pour les 23 CM, le point fort de cette année sera la classe de neige au Collet d'Allevard en Isère du 21 au 28 janvier 2016. Au programme : ski alpin, découverte du milieu montagnard et du secourisme en montagne. Ce séjour est, en partie, financé par la municipalité et par l'Association de Parents d'Elèves.



Le nouveau bureau de l'Amicale

Cette dernière organise tout au long de l'année plusieurs actions pour récolter des fonds mais aussi créer des moments de rencontre entre les différentes familles de l'école. Un LOTO sera organisé le dimanche 31 janvier, un repas dansant le samedi 9 avril et un vide grenier le 5 juin. Une première fête d'école pourrait voir le jour le dimanche 12 juin

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- la directrice : Emilie LEFEVRE (mardi toute la journée) au 02.43.37.76.05
- la présidente de l'APE : Véronique DELLIERE au 02.43.37.10.91



Les écoles

L'école privée Saint-Joseph

Adresse du site : <http://ecole.saintjoseph.pagesperso-orange.fr>

L'école accueille cette année 95 enfants répartis dans 4 classes :

- Une classe de petite et moyenne sections
- Une classe de grande section-CP
- Une classe de CE1- CE2
- Une classe de CM1-CM2

Le projet pédagogique de cette année scolaire a pour thème principal « vivons ensemble et cuisinons les couleurs ».

Ce thème sera étudié tout au long de l'année à travers de nombreuses activités en lien avec les sciences, l'histoire- géographie, la découverte du monde, le vocabulaire, la musique, les arts visuels....

En musique : ce projet est mis en place dans les 4 classes, avec l'intervention de Cécile DY, musicienne de la communauté de communes. Les CE/ CM découvriront la technique du « cup song », avec l'utilisation de gobelets en plastique et les plus petits utiliseront des ustensiles de cuisine pour créer des accompagnements sonores.

A travers les « arts plastiques », avec la participation de Rémi TALVARD, plasticien de la communauté de communes.

Un projet pour les 4 classes sera élaboré dès le mois de janvier avec l'ambition de créer des œuvres colorées à partir d'ustensiles et d'ingrédients de cuisine. Ces productions seront ensuite disposées dans les classes et les halls d'entrée de l'école.

Un déplacement de l'école est prévu au printemps pour sa participation à une exposition à l'espace SCOMAM de Laval, dans le cadre du projet d'année. Cette exposition concerne les écoles catholiques mayennaises ayant choisi le même thème d'année.

Un travail autour de la cantine et du « vivre ensemble » sera mené dans les 4 classes avec comme objectifs :

- faire découvrir à tous les enfants le fonctionnement complet de la restauration scolaire, depuis la réception des produits jusqu'à la gestion des déchets.
- sensibiliser chacun à la complexité du travail du personnel et au respect du matériel, de la nourriture et de l'hygiène
- participer à l'éducation au goût

D'autres activités sont également proposées aux enfants cette année :

- la participation à l'opération « nettoyons la nature » : les enfants ont parcouru la commune pour y ramasser les déchets : ils ont ainsi été sensibilisés aux dégâts causés par la pollution, à la nécessité de respecter l'environnement et de recycler un maximum de déchets.
- un cycle de 7 séances de basket-ball pour les enfants du CE1 au CM2
- l'activité piscine pour les enfants de la GS au CM2 au printemps 2016
- les sorties au cinéma et la participation aux spectacles proposés par la communauté de communes
- les sorties mensuelles à la bibliothèque
- la participation aux journées sportives organisées pour tous les enfants des écoles catholiques du secteur : la journée sportive des CP au CM2 a eu lieu au mois d'octobre avec la mise en place de nombreux ateliers et matchs de rugby.
- le voyage scolaire de fin d'année
- une journée de rencontre entre les CM2 et les 6^{ème} du collège de St Pierre la Cour
- une formation spécifique des CE2/CM pour l'obtention du permis piéton et du permis vélo (CM)
- le départ en classe découverte des CE/CM en Vendée, au mois de mai, avec comme thème principal la pratique de diverses activités sportives et le vivre ensemble.

Les autres temps forts de l'école

la soirée dansante de l'école du 24 octobre

la soirée de Noël du vendredi 18 décembre avec le Père Noël bien sûr !

l'après-midi loto du dimanche 24 janvier 2016.

La journée bol de riz du vendredi 25 mars : ce jour- là les enfants vont découvrir les actions d'une association humanitaire et partager un repas avec ses membres.

Cette année la kermesse de l'école est fixée au dimanche 26 juin 2016

L'équipe pédagogique et l'OGEC se joignent à l'APEL pour vous souhaiter une très bonne année 2016 !

Pour tous renseignements complémentaires concernant l'école, vous pouvez vous adresser :

A la présidente de l'APEL, Mme Stéphanie PLANCHAIS au 06.88.50.85.73

A la présidente de l'OGEC, Mme Nathalie GAUTRAIS au 06.27.53.07.69

A la directrice, Mme Domitille Le COSTAOUËC au 02.43.37.12.95



La vie associative



Gym

Le bilan de la saison 2015-2016 concernant la gym volontaire est satisfaisant avec : 24 participants au cours de Zumba et 28 pour la gym senior.

Nous souhaitons recruter un professeur pour le jeudi soir concernant la gym adulte.

Toute proposition serait bienvenue.

Contactez André au 02 43 37 24 93.

Le bureau vous présente tous ses vœux et soyez nombreux à nous rejoindre en septembre .



Club des ainés

L'année 2015 aura été pour tous les adhérents une année riche en activités.

Le bureau souhaite à tous les adhérents ainsi qu'à leurs familles une très bonne année 2016 et nous invitons les personnes de plus de 60 ans à nous rejoindre, ils seront les bienvenues.

Voici quelques dates à retenir :

- Mercredi 17 Février : Buffet chaud
- Mercredi 17 Mars : Concours de belote
- Dimanche 10 Avril : Bal du printemps
- Samedi 11 Juin : Banquet annuel

Le président Claude Beaulin



Basket

3 équipes ont démarré le championnat en septembre :

Une équipe de filles 9-10 ANS , une équipe de garçons 9-10 ANS et une équipe de filles 13-14 ANS.

Les entraînements du mercredi ont permis de progresser sur les plans de la cohésion et de la technique; que soient remerciés les différents bénévoles qui assurent l'encadrement .

Nos sponsors nous ont renouvelé leur confiance et nous les en remercions :



Minimes Filles : Sylvain Gauthier , Crédit Mutuel , La Fée Coquelicot

Poussins Garçons : SUPER U

Poussines Filles : Joël Fouilleul , Crédit Agricole , Café des Sports
Un nouveau bureau a été constitué et nous en profitons pour adresser nos vifs remerciements à Sophie COLIBET pour son implication à la présidence du Club jusqu'au mois de septembre.

Vous pourrez désormais retrouver toutes les informations, photos et actualités du Club sur le site Internet de la commune www.lebourgneuflaforet.fr à la Rubrique LOISIRS / Associations sportives.

Une Galette/Clafoutis est programmée le 15 janvier 2016 .

Le Président : Jean Yves SALIOU



La vie associative

Le Tennis de Table a un nouveau logo il a été choisi et adopté parmi d'autres après avoir fait appel à l'imagination des joueurs.

Les forums du 05 septembre à St-Ouen et du 06 Septembre au Bourgneuf ont permis l'inscription de 12 nouveaux jeunes qui viennent découvrir le tennis de table à la Salle des Sports du Bourgneuf chaque semaine.

Les entraînements :

Le lundi soir de 19h à 21 h, ils sont encadrés par Vincent Cahoreau, éducateur sportif du Comité pour une quinzaine de participants.

Le mardi de 18h45 à 20 h pour les jeunes débutants (- de 11 ans) encadrés par Yann et Corentin de 18h45 à 20h30 pour les autres jeunes avec Philippe, Yoann et Marie-Rose , nous apprécions la présence de joueurs séniors pour l'aide à la relance.

A partir de 20h30, les seniors prennent le relais.

Cette année, 3 équipes seniors ont été engagées, une D1, une D3 et une D4 ainsi que 2 équipes Jeunes en championnat départemental.

Les résultats :

A l'heure actuelle (22/11) la D1 est 6^{ème}, la D3 est 1^{ère} et la D4 est 3^{ème}.

Pour les jeunes, la moins de 600 est 2^{ème} la moins de 520 est 1^{ère}

Nous espérons engager 2 autres équipes en 2^{ème} phase.

En critérium départemental : (organisé à la Salle des Sports du Bourgneuf le 22/11 pour les séniors) photo ci-dessous.

En séniors

- La D2 Elite :

- Matthieu Landart finit 3^{ème}
- Yoann Hélie finit 5^{ème}
- Aurélien Delaunay finit 10^{ème}
- Corentin Leparoux finit 16^{ème}
- Martial Parmène finit 10^{ème}

- La D3 Elite :

Jeunes	- D1 filles :	- de 13 ans - Noéline Paillard finit 2 ^{ème}
		- de 11 ans - Svetlana Landart finit 7 ^{ème}
	- D1 garçons	- de 11 ans - Nathan Couvrie finit 2 ^{ème} et monte en Région

Deux jeunes partiront en formation cette saison, Amélie Racapé en tant que jeune animateur et Corentin Leparoux en tant que juge arbitre et entraîneur.

Enfin les projets de l'année :

- le renouvellement des stocks de raquettes et des maillots pour les jeunes
- un tournoi de fin de saison
- un loto

Bonne Année à tous,
La Présidente M-Rose NORMAND : 02.43.37.79.31





La vie associative



Le club compte actuellement un effectif de 160 licenciés, dans lequel il y a 80 jeunes et autant pour les seniors, vétérans et féminines, puis deux arbitres. Sans oublier les dirigeants ainsi que nos bénévoles.

Nous avons un nouveau bureau qui se présente ainsi :

Président : Sablé Florian

Président d'honneur : Fouassier Yohann

Vice-président : Guesnerie Yoann

Vice-président : Gauffre Yannick

Secrétaire : Fougères Florent

Secrétaire : Furon Jean-François

Trésorier : Fouilleul Romain

Trésorier : Véron Claude



Ecole de foot comporte :

- une équipe pour chaque catégorie d'U7, U9, U11, U13.

- deux équipes U15 en entente avec St Ouen des toits et Le Genest St Isle qui évoluent en 2^{ème} et 3^{ème} division.

- deux équipes U18 en entente avec les mêmes communes, pour l'équipe première qui finit 1^{er} de son groupe en 2^{ème} division pour la première phase et accède donc à la 1^{ère} division.

Les Seniors :

A.S.Bourgneuf contient,

- Deux équipes seniors qui évoluent :
 - En 1^{ère} division pour l'équipe A qui termine la première partie de saison dans le haut du tableau.
 - En 4^{ème} division pour l'équipe B qui n'a pas très bien démarré sa saison, mais qui commence à remonter la pente.
- Une équipe féminine en fusion avec Ernée qui évolue en Division Honneur qui se trouve dans le milieu de tableau.
- Une équipe vétérans en entente avec St Ouen des toits, qui prend beaucoup de plaisir à pousser le ballon le dimanche matin.

Bénévoles :

Merci à nos bénévoles qui donnent toujours leur maximum pour que l'année sportive se déroule bien. N'oublions pas les traceurs de terrain et les membres du bureau.

Sponsors :

Merci à tous nos sponsors qui nous accompagnent pendant la saison.

Structure :

Le club remercie la municipalité pour le renouvellement des vestiaires et la création d'un club house, où les joueurs prennent plaisir avant et après match. Ce qui nous permet d'accueillir dans de bonnes conditions nos adversaires et surtout nos supporters.

Événements :

L'A.S.B vous propose quelques manifestations :

29 janvier 2016 : galette des rois (salle des fêtes)

6 février 2016 : Soirée dansante (tarif adulte : 16€ enfant : 8€, vente auprès des membres de l'A.S.B)

1^{er} avril 2016 : Tarot (inscription courant Mars auprès de Yannick)

5 mai 2016 : Tournoi communal

24 juin 2016 : Assemblée générale

Les actualités du club sont sur notre site internet : <http://as-lebourgneuf.footeo.com>.

Pour la nouvelle année qui arrive, l'ensemble du club vous souhaite ses meilleurs voeux pour 2016.

Le Président Florian Sablé



La vie associative

Association des Landes Mayennaises

Les deux randonnées fraîcheur de début juillet à St Ouen-des-Toits et St M'Hervé ont bénéficié d'une météo favorable et ont rassemblé à chaque fois entre 20 et 30 participant(e)s.

Sollicitée par le Syndicat d'Initiative du Pays de Loiron, l'ARLM a animé une randonnée musicale au Bourgneuf-la-Forêt le vendredi soir 21 août avec la participation des musicien(ne)s de la Bouëze, une association basée à Vitré. Environ 70 personnes ont parcouru un circuit de 4 km en reprenant en chœur divers refrains et en effectuant quelques arrêts pour danser.

Innovation pour 2015 avec la mise en place de séances de marche nordique animées par Chad et Dinah Eyton-Williams, tous les deux membres de l'ARLM et d'Ernée Randonnée Pédestre.

Pendant trois matinées dominicales, une dizaine de participant(e)s ont pu découvrir et pratiquer cette activité un peu plus sportive que la simple marche. Une nouveauté qui sera peut-être reconduite pour 2016 ?

Créée en 1995, l'ARLM a fêté les 20 ans de son existence lors du week-end des 3 et 4 octobre à la ferme équestre du Grand Chemin à Madré, dans le nord de la Mayenne.

Au programme randonnées pédestres et équestres, visite de l'écomusée, repas anniversaire le samedi soir en présence d'Alain Gueguen, président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre.

Comme pour les précédentes années l'entretien des chemins a été assuré par un trio de bénévoles composé de Claude Delière, Jean-Claude Legros et Jean-Luc Maufroy. Ils sont intervenus sur divers chemins de la commune (les Guillerais, les Gortières, Maubusson,, l'Hôtellerie, le Grand Gast, la Nerrerie, la Fourmondais...) cumulant plus de 140 heures de travail (débroussaillage, élagage, drainage...). Merci à eux pour leur investissement et leur engagement au service de la randonnée, un loisir gratuit dont chacun(e) peut user à son gré...

Alors n'hésitez pas à parcourir les différents circuits de la commune en toute saison, plus ils seront fréquentés et plus leur utilisation en sera facilitée...!

L'assemblée générale de l'association se tiendra au Bourgneuf-la-Forêt le dimanche 17 janvier 2016. Le calendrier des randonnées 2016 sera disponible en mairie début janvier.

Il peut être envoyé par mail aux personnes intéressées en s'adressant au président de l'association, Mr Michel Rose. Ses coordonnées : 06.85.17.91.22 e-mail : micherose@wanadoo.fr



La vie associative



Hand Ball

Le Handball club du Pays de Loiron compte une centaine de licenciés filles et garçons.

Club familial, le HBC est ouvert à toutes et à tous et a pour ambition de faire partager de bons moments sportifs en veillant au respect des uns et des autres.

Le Handball, porté par l'équipe Nationale, une fois encore, championne du monde est un sport collectif dynamique où chacun peut facilement trouver sa place.

Le HBC Pays de Loiron, propose la pratique du handball aux jeunes à partir de moins de 8 ans, en compétition pour ceux ou celles qui le souhaitent mais aussi en loisir sans limite d'âge.

Les joueurs et joueuses sont encadrés par des bénévoles dynamiques qui savent lier loisirs et détente..

Retrouvez nous sur le blog du HBC Pays de Loiron et N'hésitez pas à venir faire une ou des séances découvertes.

<http://hbcpaysdeloiron.over-blog.com/>

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Denis le Metayer 06 86 47 30 83

Maison d'accueil

A l'assemblée générale du 12 juin 2015, Monsieur Brossais a annoncé sa démission du Conseil d'Administration. L'association remercie Monsieur Brossais, pour son engagement au sein de la Maison d'Accueil.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Patrick Lambaré, comme nouvel administrateur.

LA VIE DE LA MAISON :

Le 28 août 2015, l'association a signé le renouvellement de la convention tripartite, entre la Maison d'Accueil Pierre Guicheney, le Conseil départemental et l'Agence régionale de santé, pour une durée de 5 ans. Nous remercions Madame Gachet, la directrice, pour son engagement lors des négociations, qui a permis d'obtenir des moyens supplémentaires et de nouveaux postes, notamment le poste d'infirmière coordinatrice. L'association de la maison d'Accueil emploie 50,85 équivalents temps plein et reste l'un des premiers employeurs de la commune. Courant octobre, des travaux de rénovation des peintures et des sols ont été réalisés, au sein du Foyer de Vie et des services administratifs. Des bureaux ont été créés, ainsi qu'une salle du Conseil d'Administration. Pour réaliser ces travaux, l'association a fait appel à des entreprises de la commune. L'association de la Maison d'Accueil et l'ACAFPA ont signé un avenant au bail de 2 ans, pour permettre à l'ACAFPA d'avoir une salle au rez de chaussée, accessible aux personnes à mobilité réduite. Depuis la fin des travaux de calfeutrage réalisés à l'église, les pigeons se sont déplacés et installés en nombre important, sur les toits de la Maison d'Accueil. L'association fait le nécessaire pour protéger les bâtiments, et a alerté le Maire et les Conseillers municipaux, par courrier.

Aujourd'hui 17 novembre, nous préparons cet article dans un contexte difficile après les attentats de Paris. Nous formulons des vœux, pour que la solidarité et la fraternité nous permettent de continuer à vivre ensemble, dans la paix.

Les présidentes : Marylène Blanchet et Chantal Hatte



La vie associative

Une salle de cinéma classée ART ET ESSAI

Pour être classée « Art et Essai » une salle doit proposer des œuvres recommandées art et essai qui peuvent se définir principalement comme suit :

- œuvre possédant d'incontestables qualités
- œuvre de Recherche et Découverte
- œuvre reflétant la vie de pays dont la production cinématographique est assez peu diffusée en France
- œuvre présentant un intérêt artistique ou historique

Une liste des œuvres/films recommandés art et essai est soumise à une commission composée de membres du Centre National de la Cinématographie et de l'association française des cinémas d'art et essai ainsi que des représentants de la profession cinématographique.

Les films recommandés font l'objet d'une décision de la Présidente du CNC.

Ce classement est un critère de « qualité » auquel nous sommes attachés. Environ 40% des films que nous diffusons sont classés art et essai.

« Le cinéma doit être perçu non pas seulement comme un divertissement (ce qu'il est aussi et tant mieux !), mais aussi comme une expression culturelle populaire de qualité ».

Une salle « vivante et accueillante », cela pourrait être notre slogan.

Voilà un peu plus d'un an que la salle a été rénovée et régulièrement le public nous fait part du plaisir qu'il trouve à venir au cinéma. C'est un endroit qui se veut convivial et chaleureux où l'on ne se sent pas « anonyme ».

C'est un lieu de rencontres, et de lien social. En dehors de notre programmation habituelle, nous mettons en place des animations régulières qui permettent aux spectateurs d'échanger après un film.

Des partenariats durables sont maintenant établis avec différentes structures, exemples :

- Les bibliothèques du Pays de Loiron (Automne des Bibliothèques et Reflets du Cinéma), rencontres et films précédés d'un « apéro lecture » ou d'une dégustation
- Atmosphères 53 (les Reflets du Cinéma), en 2015 nous avons découvert le cinéma japonais, l'an prochain ce sera le cinéma indépendant américain.
- CASI 53 avec laquelle nous organisons des soirées sur le thème de l'environnement (partenariat avec le CODEV du Pays de Loiron).

Des ciné-rencontres mensuels : films suivis d'échanges, sur des thèmes variés (histoire, éducation, territoire, etc...).

Des séances organisées pour les enfants pendant les vacances scolaires, pour les aînés...

Des participations aux activités scolaires dans le cadre de ciné-enfants (35 séances/3000enfants environ par an).

L'accueil d'associations : théâtre, écoles, associations sportives, etc...

L'association

En 2015 l'équipe de bénévoles s'est renforcée, à ce jour l'association compte 33 personnes qui sont au service du public pour lui proposer un cinéma de proximité.

« Les membres de l'association du Trianon vous remercient de votre fidélité et vous souhaitent une très belle année 2016 »

Nous écrire : cinema.le.trianon@orange.fr

Nous lire : letrianon.pages-perso-orange.fr

Notre programme sur : Allociné, Facebook (Cinéma Le Trianon)



La vie associative



Quel avenir pour l'ACAFPA ?

Suite à l'envoi d'un courrier et une rencontre avec Mmes HATTE et BLANCHET présidentes de l'association Pierre GUICHENEY, la maison d'accueil a accepté de mettre à notre disposition la salle du rez-de-chaussée située sous nos bureaux. De ce fait, nous pouvons accueillir sans problème les personnes à mobilité réduite et nous sommes maintenant en conformité avec l'agenda d'accessibilité. C'est donc une bonne nouvelle pour les usagers des différents services de l'ACAFPA qui étaient dans l'impossibilité de venir nous rencontrer. Malheureusement, la maison d'accueil qui envisage d'importants travaux dans ses locaux d'ici quelques années, ne peut nous donner aucune certitude quant à notre présence dans leurs murs au-delà d'un délai de deux ans. Nous avons exprimé notre volonté de pouvoir continuer à travailler dans leurs locaux avec le souci de renforcer la collaboration entre les deux structures afin d'apporter les meilleures réponses aux besoins des personnes âgées qui souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile avant d'entrer en maison de retraite dans de bonnes conditions. Nous espérons avoir été entendus et qu'une réponse nous soit apportée assez rapidement afin de pouvoir travailler sereinement sans avoir à gérer ces soucis d'intendance qui nous prennent beaucoup de temps et d'énergie.

Par ailleurs nous avons travaillé à resserrer les liens avec le service de soins de Javron les Chappelles par la création d'un GCSMS (Groupement de Coopération Sanitaire Médico-Sociale). Ce groupement nous permettra la mutualisation des ressources, qu'elles soient humaines, matérielles ou autres afin d'optimiser au mieux notre fonctionnement et les moyens financiers (groupement d'achats par exemple).

Dans ces moments où il faut prendre des décisions importantes, le conseil d'administration a un rôle primordial à jouer. Les membres de celui de l'ACAFPA sont pour la plupart présents depuis un grand nombre d'années et une certaine lassitude (ou usure) se fait ressentir. Aujourd'hui, des membres du bureau qui souhaitent laisser leur place depuis plusieurs années ne peuvent être remplacés faute de candidatures. Cela pose un gros problème de gouvernance pour les années à venir et ce n'est pas seulement **un problème interne à l'ACAFPA, mais avant tout celui du maintien à domicile des personnes âgées**. Nous sommes tous plus ou moins concernés par le cas d'un de nos proches qui souhaite continuer à vivre dans son foyer quand les premiers signes de la dépendance se font sentir. Il ne faut donc pas attendre que d'autres s'en préoccupent pour nous. Je pense plus particulièrement à des sociétés à but lucratif prêtes à prendre le relais des structures associatives comme la nôtre. Le service et le coût ne seront certainement plus les mêmes en perdant également les avantages de la proximité. Alors n'hésitez pas à venir nous contacter et nous rejoindre afin de nous apporter un souffle nouveau. Cela me semble vital pour l'avenir de l'association et pour la qualité du soutien aux personnes aidées et à leurs familles surtout en ces moments difficiles.

La solidarité est sûrement un facteur clé du mieux vivre ensemble.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2016

Le président,
Gérard Bellanger



La vie associative

Jumelage Bourgneuf /Chaumont Gistoux

La Présidence de notre association est désormais assurée par Germain Des Aunais suite à la démission de Daniel Fortin lors de notre assemblée générale du 23 Janvier 2015

Dates à retenir pour l'année 2016 :

Vendredi 22 janvier Galette des rois

Lotos organisés à la salle polyvalente

Dimanche 28 Février à 14 Heures

Dimanche 23 Octobre à 14 Heures

Réception de nos Amis Belges au Bourgneuf le week-end de pentecôte du vendredi 13 au lundi 16 Mai

Le comité de jumelage présente à toutes et à tous ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année

Le Président

Germain Des Aunais (02 43 58 06 67)



Les Lurons Bourgneuviens

Comme chaque année, la troupe prépare deux nouvelles pièces, les répétitions ont repris depuis le mois de Septembre 2015 les mercredis de chaque semaine.

- Panique chez les curistes
- Comédie en 1 acte (jeunes)
- L'Héritage diabolique de tata Odette
- Comédie en 4 actes (adultes)

Les deux pièces sont de Jérôme DUBOIS auteur

Les représentations Salle du Trianon

La billetterie aura lieu les dimanches 7 et 14 Février 2016 10h à 12h à la salle des fêtes le Bourgneuf la forêt.

La Troupe se déplacera à l'extérieur à la salle des fêtes de la Baconnière

Vous aimez le théâtre, vous souhaitez rejoindre la troupe

N'hésitez pas, contact 02.43.68.05.81.

Pour tout les renseignements sur la troupe

<http://lesluronsbourgneuviens.unblog.fr/>

Le Président

Jean-Charles Thébert





J'économise l'eau et des euros au quotidien



L'eau est une ressource nécessaire à la vie qui n'est pas inépuisable. Aussi, il est indispensable de ne pas la gaspiller.

Plus de 16 milliards de litres sont prélevés chaque année dans la rivière la Mayenne pour l'alimentation en eau potable. Nous prélevons également près de 10 milliards de litres dans les eaux souterraines.

En changeant quelques habitudes quotidiennes, nous pouvons consommer moins et diminuer notre facture tout en préservant les rivières et les nappes souterraines.

4 gestes clé pour réduire facilement sa consommation d'eau

Adopter des gestes simples

En fermant le robinet, on peut économiser pendant :

- ◆ le lavage des mains, 12 000 litres soit 84 € *,
- ◆ le brossage des dents, 37 500 litres soit 113 € *,
- la vaisselle, 17 500 litres soit 126 € *.

Une douche permet de consommer 90 litres d'eau de moins qu'un bain. Sur une année, cela représente 100 000 litres d'eau économisés, soit 700 € *.

On peut également laver les légumes **dans une bassine** et **garder l'eau du lavage** pour arroser les plants.



* Valeurs pour une famille de 4 personnes sur 1 an, en considérant 3€/m³ d'eau froide et 14€/m³ d'eau chaude

Surveiller ses installations et éviter les fuites

Les fuites, même si elles paraissent faibles, peuvent engendrer des consommations importantes. Pour les éviter, il suffit de :

- ◆ surveiller régulièrement sa consommation en **relevant son compteur** (tous les mois), **entretenir** ses installations et **réparer** au plus vite les fuites (le plus souvent, il s'agit seulement de changer un joint).



Quelques astuces pour repérer les fuites

Un robinet qui goute coûte cher : au minimum 50 000 litres par an d'eau gaspillée, soit 140 €

Pour vérifier s'il y a une fuite d'eau dans votre logement, relevez, juste avant de vous coucher, le compteur d'eau en notant les chiffres. A votre réveil (et avant de d'avoir fait couler l'eau), vérifier à nouveau les chiffres du compteur. S'ils ont changé, il est nécessaire de vérifier votre installation car il doit y avoir une fuite.

Une chasse d'eau qui fuit peut perdre 180 000 litres d'eau par an, soit 500 €

Essuyer l'intérieur de votre cuvette et déposez une feuille de papier absorbant le long de la paroi. Si elle est imbibée, le réservoir de vos toilettes fuit.

S'équiper en matériel économique pour moins de 70 €

Quelques dispositifs simples et peu onéreux permettent de réduire les consommations.

- ◆ La mise en place d'**aérateurs sur les robinets** réduit de moitié la consommation sans perte de confort.
- ◆ La **douchette économique** permet de consommer 35 litres de moins pour une douche de 5 minutes.



Pour les WC les plus anciens, le volume de la chasse peut être diminué de 3 à 5 litres d'eau en y installant une chasse double-flux, des plaquettes WC, des bouteilles remplies d'eau,...

Utiliser l'eau de pluie

L'eau de pluie peut être utilisée pour les usages extérieurs (arrosage des plants, lavage des voitures, ...). Il vous suffit pour cela de prévoir un **système de récupération** en bas des gouttières.

De plus, il ne faut pas oublier d'**arroser au bon moment** (le soir ou le matin) et au pied des plants.



Avec ces gestes clé, vous réduisez votre facture d'eau et d'énergie (eau chaude) jusqu'à 1 100 € par an.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.ecodeaumayenne.org.



Boîte à idées



La boîte à idées est toujours à votre disposition et attend vos remarques, suggestions ou questions.

A déposer sous enveloppe « BOITE A IDÉES » dans la boîte à lettres de la Mairie du Bourgneuf-la-Forêt.

NOM

Adresse

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Commerçants, artisans, auto entrepreneurs

Les commerçants, artisans et auto entrepreneurs sont invités à prendre contact avec la mairie pour mettre à jour leurs coordonnées sur la plaquette d'accueil.

Les garderies

Garderie Municipale

Tous les jours scolaires

Matin 7 h à 9 h

Après midi :

Lundi, mardi et jeudi : 16h45-19h

Mercredi 17h-19h

Vendredi : 15h45-19h

A la maison d'accueil.

Halte-Garderie

« La Ritournelle »

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi pour les enfants de 3 mois à 4 ans

8 h 00 à 18 h 30

À la maison d'accueil

11 rue du Trianon

Les activités loisirs

Basket

Football

Tennis de table

Tennis

Gymnastique

Pêche

Palets

Club des aînés

Foyer des jeunes

Cinéma

Jumelage

Pétanque

...

À VOTRE INTENTION, UN MÉMO COMPLET ET DÉTAILLÉ

(noms, adresses, téléphones des présidents d'associations, services et commerces)

DEMANDEZ LE A LA MAIRIE

Classe 5